



11^{ème} Congrès Strasbourg 2011



Appel à propositions Sections Thématiques

1 / Principes des Sections Thématiques

Le Congrès de Strasbourg reproduira très largement le mode d'organisation du Congrès expérimenté avec succès en 2009. L'essentiel de la programmation scientifique sera structuré par des Sections thématiques (ST). Chaque ST pourra comprendre de 1 à 2 séances de travail. Chaque séance aura une durée de 2 h 45 minutes et pourra rassembler jusqu'à cinq intervenants maximum.

Chaque intervenant s'engage à rédiger un papier qui sera mis en ligne sur le site du Congrès durant l'été 2011. Il s'engage également à ne contribuer qu'à une seule ST et à suivre l'ensemble des débats de la ST à laquelle il contribue. Le principe retenu sera plus encore que dans le passé de favoriser la discussion collective des papiers au moment de la tenue de la ST. Le temps de discussion des papiers ne pourra donc être inférieur à 60 % du temps disponible.

Suivant l'importance du projet déposé et sa justification scientifique, le Conseil d'Administration de l'AFSP pourra proposer aux responsables de la ST une ou deux sessions de travail d'une durée individuelle de 2 h 45 minutes pour développer leur thème. Dans votre réponse à cet appel à propositions, vous indiquerez le nombre de séances désirées (cf. formulaire) et justifierez scientifiquement votre demande. Le Conseil d'Administration de l'AFSP reste souverain pour la décision d'attribution, dans un souci d'équilibre et de diversification de notre programmation scientifique. Cette décision interviendra dans le courant du mois de mai 2010.

Le nombre de responsables d'une ST est limité strictement à deux personnes. L'expérience montre qu'il s'agit là d'un chiffre à ne pas dépasser, sous peine de perdre en efficacité et en cohérence intellectuelle. Un projet peut bien sûr être déposé par une seule personne.

- 1 ou 2 sessions
- 2h45 par session
- 5 intervenants par session

2 / Orientations thématiques prioritaires

Comme lors de ses deux précédents Congrès, le Conseil d'Administration de l'AFSP affiche certaines thématiques privilégiées. Au terme de ses délibérations, les thèmes suivants ont été considérés comme prioritaires :

- Démocratie et justice sociale ;
- Théorie et pratique démocratique (1) ;
- Genre et démocratie ;
- Analyse politique de l'économie (2) ;
- Les sorties de conflits armés ;
- La politique dans l'Union européenne ;
- Politique comparée (3) ;
- Les différentes formes d'institutionnalisme en science politique ;
- Les croyances politiques.

- (1) Thèmes complémentaires possibles : transition et consolidation démocratique ; la notion de « performance démocratique » ; les nouvelles formes et techniques de participation démocratique ; enchantement et désenchantement démocratique.
- (2) Thèmes complémentaires possibles : la régulation politique du marché ; les variétés du capitalisme aujourd'hui ; inégalités économiques et politiques sociales ; les politiques fiscales.
- (3) Thèmes complémentaires possibles : les méthodes comparatives ; l'approche comparée en sociologie historique ; approches comparées des clivages.

Quels que soient leur thème, les propositions retenues en priorité seront celles qui permettent d'identifier des objets de recherches qui sont à l'agenda de la discipline et sur lesquels des travaux récents apportent un éclairage neuf. Les thèmes proposés comme prioritaires ne sont toutefois pas limitatifs. Nous incitons tout particulièrement les jeunes docteur(e)s et chercheur(e)s à participer massivement à cet appel à propositions.

Un dernier critère guidera le choix effectué par le Conseil d'Administration de l'AFSP : la capacité des projets déposés à mobiliser les membres des associations européennes et internationale de science politique. Dans cette perspective, les propositions qui proposeront une direction binationale seront les bienvenues.

3 / Composition du dossier de candidature

Chaque réponse à cet appel à propositions doit contenir les pièces suivantes :

□ **Une présentation scientifique du projet** de ST (4000 signes espaces compris). À ce stade de notre procédure, la liste précise des intervenants n'est évidemment pas nécessaire (une série d'appels à communications sera lancée via l'AFSP avant l'été pour fixer le programme définitif des Sections thématiques retenues). Cette présentation devra notamment faire état de la nouveauté de la problématique retenue, de son insertion dans la littérature internationale et de sa capacité à mobiliser des collègues étrangers. Cette présentation justifiera scientifiquement le nombre de séances sollicitées (**Date limite : 18 avril 2010**) (dans la limite de deux par proposition).

□ **Un projet d'appel à communications** (2000 signes espaces compris) qui sera lancé par l'AFSP en juin prochain. La sélection des interventions retenues sera faite par les responsables de la ST. L'AFSP centralisera les différents appels à communication et veillera à leur diffusion via le site dédié au Congrès et les supports de communication de l'association.

□ Une courte **notice biographique** du ou des deux responsables de la ST.

□ Un **formulaire de candidature** dont vous trouverez le modèle en annexe et qui devra impérativement être renvoyé par voie postale au secrétariat de l'AFSP. Toutes les autres pièces seront envoyées au format électronique (.rtf ou .doc) uniquement à l'adresse suivante :

afsp@sciences-po.fr

Calendrier de l'opération de programmation scientifique du Congrès Strasbourg 2011

- **mi-décembre 2009**
Lancement de l'appel à propositions pour les ST
- **18 avril 2010**
Date limite des réponses à l'appel à propositions pour les thèmes des ST
- **mi-mai 2010**
Réunion du Conseil de l'AFSP et sélection des propositions de ST
- **juin 2010**
Lancement centralisé des appels à communication pour l'ensemble des ST retenues
- **17 octobre 2010**
Date limite des réponses aux appels à communications
- **17 novembre 2010**
Transmission par les responsables des ST du programme définitif de leur ST avec la présentation scientifique bilingue (français/anglais)
- **décembre 2010**
Établissement du programme définitif du Congrès
- **2^{ème} quinzaine de décembre 2010**
Lancement de la campagne d'inscriptions au Congrès



11^{ème} Congrès Strasbourg 2011



Formulaire de candidature Sections Thématiques

Nom(s) et prénoms(s) du ou des responsables de la ST (2 maximum)

Nom

Prénom

Institution d'appartenance et statut

Coordonnées mail

Nom

Prénom

Institution d'appartenance et statut

Coordonnées mail

Intitulé de proposition de la ST :

Nombre de sessions demandées

Vous souhaiteriez pour votre ST (cochez) :

- 1 session de 2h45
 2 sessions de 2h45 chacune

Secteurs principaux de rattachement de votre proposition

Merci d'indiquer un secteur principal en l'annotant (1) et éventuellement deux autres (maximum) secteurs secondaires que vous indiquerez (2) et (3)

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Analyse des mouvements sociaux | <input type="radio"/> Histoire des idées politiques |
| <input type="radio"/> Analyse des politiques publiques | <input type="radio"/> Méthodologie |
| <input type="radio"/> Communication politique | <input type="radio"/> Opinion politique et analyse électorale |
| <input type="radio"/> Comportement politique | <input type="radio"/> Philosophie politique |
| <input type="radio"/> Économie politique | <input type="radio"/> Politique comparée |
| <input type="radio"/> Étude des partis politiques | <input type="radio"/> Relations internationales |
| <input type="radio"/> Étude des régimes et des formes de gouvernement | <input type="radio"/> Sociologie historique du politique |
| <input type="radio"/> Études administratives | <input type="radio"/> Sociologie politique |
| <input type="radio"/> Études de genre | <input type="radio"/> Théorie politique |

Contacts internationaux relatifs à cette proposition (intervenants étrangers pressentis, etc.) :

Insertion de cette proposition dans un réseau de recherches (PICS, réseaux thématiques, RC de l'IPSA ou de l'ECPR, axes LEA, groupes de recherche, etc.) :